

Bonjour Monsieur le Ministre,

Nous n'avons pas l'honneur de nous connaître. Je suis Didier BIRIG, Secrétaire général de la Fédération FO des Services publics et de Santé.

Je suis ici aujourd'hui animé d'une colère qui ne faiblit pas depuis deux jours.

En effet, que penser, que dire de la première réunion à laquelle nous avons assisté mardi au ministère de la Santé concernant la mise en place de la PSC dans la fonction publique hospitalière ?

En se référant à une lettre de cadrage qui serait en cours de signature par trois ministres, dont la vôtre, la DGOS nous a froidement annoncé que la gratuité des soins (absence de reste à charge), pourtant inscrite dans notre statut à l'article L.722-1, ne serait pas la pierre angulaire du dispositif de PSC hospitalier. Quelle honte, quel mépris !

Non seulement la DGOS n'a étayé son refus par aucun élément probant et concret, mais en plus, en 2021, lors des discussions qui nous avaient conduits à émettre un avis favorable sur l'ordonnance PSC, Force Ouvrière avait posé comme condition à son adhésion au projet le maintien et l'amélioration du CGOS ainsi que de l'article 44 (articles L.722-1 et L.722-2 aujourd'hui), afin de les intégrer dans le cadre de la complémentaire santé de notre secteur.

La ministre de la Fonction publique de l'époque, Mme Amélie de Montchalin, s'y était engagée. Je me permets de rappeler ses propos consignés dans le procès-verbal du CSFPH du 18 janvier 2021, où elle déclarait :

« Pour la fonction publique hospitalière, les travaux commenceront au deuxième semestre 2021. Le processus de réforme visant à améliorer la situation et les droits des agents, en s'appuyant sur les dispositifs de l'article 44 de la loi de 1986 et le CGOS, sera intégré dans une discussion propre à la FPH... »

Sans même évoquer ici les délais qui n'ont jamais été respectés par l'administration, malgré nos relances quasi mensuelles depuis 2023, quelle valeur accorder aujourd'hui à la parole ministérielle au regard de ce qui est en train de se décider ?

Les hospitaliers ont déjà été pénalisés par une mise en œuvre de la PSC repoussée de plusieurs années par rapport aux deux autres versants de la fonction publique. Aujourd'hui, c'est leur statut même qui est mis à mal par un gouvernement qui ne respecte pas ses engagements et les méprise.

Merci pour celles et ceux qui, durant la pandémie, étaient applaudis à 20 heures. Merci pour celles et ceux qui, aujourd'hui, travaillent dans des conditions extrêmement dégradées et que vous « remerciez » de la sorte.

Je terminerai en vous disant que ce scénario devait certainement être dans les cartons depuis longtemps, puisque la DGOS nous a informés, après quatre années de travaux, il y a seulement trois jours, qu'elle ne disposait d'aucun élément chiffré à nous communiquer sur le coût de l'article L.722-1, ni sur les raisons de l'abandon de ce dispositif — ou plutôt sur votre volonté de le laisser mourir à petit feu, sans que presque plus personne ne puisse en bénéficier.

Que dire également du délai de deux mois imposé pour parvenir, à marche forcée, à un accord-cadre d'ici la fin du mois de février, avec seulement quatre réunions programmées ? Deux constats s'imposent : il aura fallu deux ans de discussions pour l'État et la territoriale, et surtout, si cette stratégie vise à peser sur les élections du mois de mars, car cela y ressemble fortement c'est pour le moins grossier.

À Force Ouvrière, nous avons toujours défendu un dialogue social engagé, respectueux et sincère. Il nous semble aujourd'hui que cette ligne a été franchie. Nous ne saurions poursuivre des échanges avec des ministres dont la parole serait aussi éphémère que leur mandat.

C'est pourquoi, aujourd'hui, je vais quitter cette salle, en espérant provoquer un électrochoc, afin que vous changez vos méthodes et que vous respectiez enfin vos engagements sur ce dossier. Je resterai naturellement à votre disposition dans les prochains jours, si tel devait être le cas.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Didier BIRIG

Secrétaire général

Fédération FO des Services publics et de Santé